

déville (infos)

janvier 2022 - n°278



LA VILLE VOUS INFORME

www.deville-les-rouen.fr

**Démarches, actualités :
comment rester
bien informé !**

Tarifs municipaux
Calcul du quotient
familial

Solidarité
Collecte pour
la Croix-Rouge

Déchets
Les bonnes infos
pour bien jeter !

Comment ça marche ?
Neige et verglas : la ville
parée contre le froid



Parade et marché de Noël

Quel succès pour l'évènement « Noël est dans la place ! ». Les dévillois se sont retrouvés le dimanche 12 décembre pour des animations sur le thème des fêtes de fin d'année. Marché artisanal, piste de luge, balade en calèche et parade ont rythmé cette journée féérique. Avez-vous reconnu les petits lutins qui ont défilé lors de la parade ? Mais oui ! il s'agissait bien des élèves de CE2 de la commune. Merci à eux et aux bénévoles !



Les dévillois solidaires : merci !

A Déville, la fin d'année a rimé avec solidarité ! Les associations et les bénévoles, déjà présents tout au long de l'année, redoublent d'efforts quand l'hiver vient. **Collecte de nourriture pour la banque alimentaire, confection de box de Noël pour les sans-abris avec l'ASAR, animations au profit du Téléthon** : les dévillois ont été au rendez-vous de la générosité ces dernières semaines. Bravo et merci à tous pour ces initiatives solidaires qui permettent de véhiculer des valeurs fortes, de créer du lien et de partager de précieux moments tous ensemble.



Espace public sans tabac

C'est une première en Seine Maritime : Déville lès Rouen est entrée dans l'histoire des « Espaces Publics Sans Tabac » avec la signature d'une convention avec la Ligue contre le cancer. La commune s'engage auprès de l'association en inscrivant certains de ses espaces publics fréquentés par les jeunes dans une démarche de « dénormalisation » du tabac.

Dans un premier temps, 7 écoles, 5 espaces sportifs, 5 aires de jeux, 2 stades et 1 boulodrome seront concernés.

Colis de Noël des aînés

En décembre, 1 300 colis de Noël ont été distribués aux seniors, dans le plus strict respect des gestes barrières. En plus de denrées gourmandes et festives, cette journée a été l'occasion de distribuer des sourires derrière le masque, d'échanger quelques mots et de prendre des nouvelles de tous en cette période si particulière.



SOMMAIRE

s'informer 4-5

Infos du mois
En janvier, pensez à calculer votre quotient familial
Grande collecte de la Croix-Rouge Française
Le recensement : un devoir citoyen !
Parrainage civil
Préparation du budget et éclairage public
Tribunes

comprendre 6-7

Démarches, actualités : comment rester bien informé ?

découvrir 8

Déchets : comment ça marche ?

habiter 9

Services municipaux
Contactez vos élus
Permanences et consultations
« Comment ça marche ? »

sortir / noter 10-11

Les rendez-vous du mois
Les infos à connaître

AU FIL DE LA VIE novembre 2021

BIENVENUE

Merit, Onorosere OKOKHERE

CONDOLÉANCES

Gabrielle SAINT / Claude DELAUZUN /
Marcel BLONDEL / Lucien CHOPART /
Mireille SAINT-MARTIN veuve MINIL /
Jorge DA SILVA / Christiane BENOIT
veuve GUÉGAN / Gérard FRÉRET /
Bruno TENIERE



LE MOT DU MAIRE

2020, 2021, 2022 : l'espoir maintenant ?

Ces deux dernières années ont été particulièrement difficiles pour tout le monde : l'incertitude permanente dans lequel nous vivons est pesante.

Certes et c'est heureux, la vaccination a été un formidable progrès pour tous ceux qui y ont eu accès ; je souhaite que tout le monde comprenne que c'est une chance et non une contrainte, un formidable facteur de liberté et de solidarité face aux contraintes de la pandémie.

Petit à petit, les liens associatifs, culturels, sportifs... se sont renoués : continuons avec toutes les précautions nécessaires et nous nous en sortirons.

Je vous souhaite au-delà de ces contraintes, le meilleur pour vous-même, vos proches, et la réussite dans vos projets personnels ou professionnels.

Vous pouvez en tout cas compter sur moi et l'équipe municipale qui m'accompagne pour faire face aux contraintes du présent et pour préparer l'avenir.

Bonne année 2022 !

Prenez soin de vous et au plaisir de vous retrouver !

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen.official

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Rédaction **Sabaya Lubrez** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Nathalie Compérot** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage 7 000 exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310 - Distribution **La Poste / Médiapost** - Le journal **déville (infos)** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

INFO DU MOIS



6 c'est le nombre d'ateliers numériques organisés gratuitement par l'association ADMR.

« Snap », « tiktok », « stories »... sont pour vous des mots inconnus ? Vous êtes perdus face aux réseaux sociaux et aux questions de sécurité numérique ? Pour vous aider, l'équipe « F@mille connectée » de l'ADMR vous propose tous les mois un **atelier à suivre en famille autour de la tablette numérique**. Des ateliers construits avec les participants pour s'adapter aux besoins de chacun.

Prochaines sessions : *mercredis 9 janvier, 23 février, 16 mars, 27 avril, 18 mai et 15 juin*. Rendez-vous de 14h à 16h, à la maison de l'animation.

EN SAVOIR + Infos et inscriptions au 02 32 93 90 68

QUOTIENT FAMILIAL

En janvier, pensez à calculer votre quotient familial

Le quotient familial permet de bénéficier de **tarifs adaptés** aux ressources des familles pour **la cantine et la garderie périscolaire**. Il est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre et doit donc être recalculé chaque début d'année.

Les **documents à fournir** sont les suivants : livret de famille, avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020, quittance de loyer ou justificatif de domicile, ressources des 3 derniers mois de tout le foyer (CAF...), justificatifs en cas de séparation (jugement, pension alimentaire...).

Vos coordonnées, les noms et prénoms de vos enfants ainsi que les écoles dans lesquelles ils sont scolarisés doivent être également communiqués.

Le **dossier est à remettre au CCAS** soit par mail : ccas@mairie-deville-les-rouen.fr soit en le **déposant à l'accueil de la mairie**.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - C.C.A.S. - 02 32 82 34 80

SOLIDARITÉ

Grande collecte de la Croix-Rouge Française

Le **samedi 22 janvier**, des bénévoles de la Croix-Rouge Française sont présents de **14h à 17h, place du marché**, sur le parking du gymnase Guynemer, face à l'Hôtel de Ville, pour collecter couvertures et duvets. Ces dons seront utilisés pour les maraudeurs auprès des sans-abri.

PARRAINAGE CIVIL



Léonore et Adelin Desseaux

En novembre, Héloïse Baer et Eymeric Desseaux ont présenté leurs enfants Léonore et Adelin, pour leurs parrainages civils. Enguerrand Dessaux et Oriane Drouard sont les parrain et marraine de la jeune Léonore. Valentin Baer et Alix Desseaux sont les parrain et marraine du petit Adelin. Nous leur souhaitons à tous beaucoup de bonheur.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement : un devoir citoyen !

Le recensement de la population de Déville lès Rouen a lieu entre **le 20 janvier et le 26 février 2022**.

Le recensement est obligatoire. Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'**établir la population officielle** de chaque commune. Il fournit également des **informations sur les caractéristiques de la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

L'ensemble de la population ne se fait pas recenser, les **habitants concernés** sont informés par un **courrier dans leur boîte aux lettres**. Pour plus de facilité, les ménages peuvent tout simplement **répondre au questionnaire par internet**, grâce au code qui leur est donné par les agents recenseurs.

Cette année, ils sont trois : Monsieur VANMERRIS, Madame PIQUOT et un autre agent en cours de recrutement.

Merci de leur réserver un bon accueil !

Préparation du budget et éclairage public



Présentation des nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui ont reçu leur mallette de conseiller, avant la séance de ce Conseil Municipal.

Le conseil de décembre portait principalement sur deux sujets : la préparation du budget et l'éclairage public.

Les **orientations budgétaires principales** arrêtées concernent :

- La volonté de **ne pas augmenter les taux d'imposition** comme la commune l'a fait depuis près de 30 ans
- La **recherche d'un autofinancement** maximum pour permettre de financer nos projets engagés depuis le début du mandat : parc urbain, résidence d'artistes, vidéo protection, rénovation du centre culturel, achèvement de la piscine et de la Zac des rives de la clairette, informatisation des écoles et des services municipaux...

Tout ceci nécessite une bonne **maîtrise des dépenses de fonctionnement**, malgré des charges de personnel accrue avec le renforcement de la police municipale ou les recrutements nécessaires pour la nouvelle piscine. Et il nous faut faire face aussi à la croissance très rapide des dépenses de maintenance pour l'informatique par exemple, ou aux dépenses d'énergie heureusement limitées par nos

travaux d'isolation. Nous devons garder une bonne **maîtrise de notre endettement** car qui dit dette, dit des frais financiers payés aux banques en fonction des taux d'intérêt.

L'autre sujet sensible concerne **l'éclairage public**. Nous avons évoqué cette question à trois reprises dans le *déville (infos)* (numéros de décembre 2020, de mars 2021 et de décembre 2021). Les retours obtenus de ces consultations montrent deux positions très partagées entre une hostilité à l'extinction pour des raisons de sécurité, et un souhait d'éteindre pour des raisons d'économies, de protection de la biodiversité, dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

Enfin, le **conseil unanime** majorité et opposition, a décidé d'**autoriser la Métropole à éteindre entre minuit et 5h du matin** l'éclairage, sauf sur les grands axes de circulation : route de Dieppe, rue Coty, Jules Ferry, Georges Hébert, Fontenelle...

Cette **décision sera réévaluée dans six mois** et bien sûr amenée à évoluer en fonction de la législation et des technologies utilisables.

LES TRIBUNES (obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité)
Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité « Agir Ensemble pour Déville »

Faire face au présent et préparer l'avenir

La Majorité de l'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2022.

Vous pouvez compter sur elle pour faire face aux difficultés quotidiennes liées au Covid, dans l'intérêt de tous. Sa mobilisation pour les fêtes de Noël en attestent, avec une grande parade très réussie.

Elle reste convaincue que rassemblés au service de la commune, au-delà des engagements des uns et des autres, les élus sont plus forts, plus efficaces.

Dans le même temps, notre équipe poursuit bien sûr avec détermination les projets pour lesquelles vous nous avez élus en 2020. Nous espérons ainsi que 2022 sera l'année de notre nouvelle piscine.

À tous, bonne année et à bientôt.



Groupe d'opposition « Réveillons Déville »

Concerter : pour quoi faire ?

Dans le cadre de l'extinction de l'éclairage public, vous avez été nombreux à nous écrire – quelle que soit votre opinion – pour déplorer avec nous l'absence d'information préalable et de concertation.

Nous ne pensons pas, comme l'actuelle majorité, que concerter n'intéresse personne et entrave la décision. Au contraire, nous pensons qu'elle permet des décisions mieux éclairées et de construire des politiques publiques mieux partagées par l'intelligence collective.

La concertation doit de ce fait répondre à trois objectifs :

- assurer la bonne information des citoyens
- encourager la participation, un enjeu majeur après deux séquences électorales marquées par l'abstention
- obtenir une meilleure adhésion aux politiques publiques, qui devrait être l'objectif partagé de tous les responsables et élus.

Nous avons demandé que la phase de test qui s'engage soit l'occasion de permettre une véritable co-construction.

Nous contacter : reveillonsdeville@gmail.com

Démarches, actualités : comment rester bien informé !

Pour bien vivre dans sa commune, y réaliser ses démarches administratives, profiter des services et des animations organisées, il est essentiel de rester bien informé de ce qui s'y passe. Les habitants doivent savoir où trouver les réponses à leurs questions. Pour cela, la ville met à disposition de nombreux supports papiers ou numériques. Chaque information est diffusée pour être accessible à tous : dans la ville, sur Internet et jusque dans les boîtes aux lettres pour certains !



Les informations pratiques pour faciliter vos démarches

Les services municipaux accompagnent le quotidien des habitants, notamment dans leurs **démarches administratives**. Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans les **formalités à remplir** ou simplement **trouver une information particulière**. *Où s'adresser ? Quels justificatifs fournir ? etc.*

Afin de faciliter les démarches de ses habitants et leur permettre de répondre à leurs questions, la ville conçoit et met à disposition plusieurs outils.

Ainsi, les usagers peuvent retrouver **différentes brochures** en Mairie ou dans les différents services municipaux ouverts au public (médiathèque Anne Frank, centre culturel Voltaire...).

Le **guide pratique**, mis à jour, édité par la commune et distribué dans les boîtes aux lettres chaque année, est l'outil de référence pour bien se repérer dans la ville : tous les services municipaux et autres services publics, toutes les associations y sont recensés.

Les informations présentées dans le guide pratique sont également développées dans des **brochures spécifiques aux différents services municipaux**. Ces dernières permettent de trouver toutes les informations précises pour emprunter des documents à la **médiathèque Anne Frank**, inscrire les enfants à l'**accueil de loisirs** ou à l'atelier

comédie musicale de l'**école municipale de musique, de danse et de théâtre**, participer aux activités artistiques des **ABCD**, connaître les horaires d'accueil de la **maison de la petite enfance** ou encore comment contacter la **Police Municipale**. Toutes ces brochures sont réalisées en Mairie, en collaboration avec tous les services qui transmettent les renseignements indispensables pour bien vous informer.

Un guide est également réalisé pour les aînés : le **Choisir et Partir**, distribué au moment du Banquet des Anciens. Les seniors y retrouvent de multiples informations pratiques pour leur quotidien mais aussi un agenda des animations programmées au cours de l'année.



L'intégralité de ces publications sont également consultables en ligne sur le site de la ville :

www.deville-les-rouen.fr





ACTUALITÉS ET VIE DE LA COMMUNE

Bien évidemment, vivre dans une commune ne se résume pas à des démarches administratives. La vie d'une commune, c'est aussi les animations proposées par les services municipaux : une exposition à la médiathèque, un spectacle au centre culturel Voltaire... mais également les activités des associations : un match de sport ou bien une assemblée générale...

Ces informations font le quotidien de chacun : il est donc important de rester informé.

Pour cela, vous détenez entre vos mains, l'un des supports le plus complet : le *déville (infos)*. Le journal d'informations municipales est un mensuel, distribué 11 fois par an, dans les boîtes aux lettres des habitants, disponible dans les services municipaux et chez certains commerçants de la ville. Les articles, le dossier et l'agenda permettent de présenter les services et les événements qui font l'actualité de la commune au cours du mois concerné et parfois ceux à venir.

D'octobre à juin, l'affiche « agenda du mois » est à retrouver sur tous les panneaux d'affichages de la commune ainsi que chez les commerçants. Certaines manifestations ou expositions sont également annoncées par des affiches ou flyers spécifiques : l'affichage est donc un bon moyen de se tenir informé des manifestations ou animations à venir.



TOUS CONNECTÉS : L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

Tous ces supports papiers sont réalisés en amont : les lignes que vous êtes en train de lire ont ainsi été écrites à la mi-décembre. Des informations de dernière minute peuvent arriver alors que le journal est déjà en cours de fabrication chez l'imprimeur. Dans le contexte sanitaire actuel, les adaptations sont nombreuses et il est encore plus important de se tenir informés avec les supports interactifs. Ils prennent le relais des supports papiers pour diffuser l'information auprès des habitants et permettent une plus grande réactivité pour envoyer une information nouvelle ou à modifier.

Il y a tout d'abord les deux panneaux lumineux, implantés route de Dieppe et rue Jean Richard et sur lesquels sont communiqués des messages courts.

Trois autres espaces connectés sont régulièrement mis à jour. Il s'agit des sites Internet de la médiathèque Anne Frank, de la commune www.deville-les-rouen.fr et de sa page Facebook « Mairie de Deville lès Rouen ».

Le www.deville-les-rouen.fr est aussi une référence pour trouver toutes les informations pratiques pour vos démarches administratives.



EN RÉSUMÉ

Pour accompagner le quotidien des habitants, la ville a mis en place de nombreux supports papiers et numériques pour les tenir informés. Bien évidemment, les agents de la ville restent à votre disposition pour répondre à vos questions : le contact humain étant la méthode la plus chaleureuse pour trouver les bonnes informations !



Déchets : comment ça marche ?

La collecte des déchets est organisée et gérée par la Métropole Rouen Normandie. Mais celle-ci ne se limite pas au ramassage des poubelles devant la porte des habitants. Voici un petit rappel des règles de cette collecte sur la commune.

Les collectes hebdomadaires

> **Déchets végétaux** : le lundi, de mars à novembre.

Une **collecte spécifique des sapins** est organisée le **lundi 17 janvier**. Les sapins ne doivent pas mesurer plus de 2 mètres et doivent être sans décoration. Les supports en bois (bûche) et les sacs à sapin sont acceptés. Aucun autre déchet ne sera accepté lors de cette collecte. *Vous avez manqué la collecte ?* Privilégiez la déchetterie pour vous en séparer et permettre sa valorisation.

> **Ordures ménagères** : le mardi

> **Papiers et emballages** : le mercredi

> **Jour férié, collecte décalée** : les collectes des déchets peuvent être supprimées ou reportées avec effet dominos les jours suivants : consultez vos guides déchets, distribués dans vos boîtes aux lettres par la Métropole en décembre.

N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir et de rentrer votre bac dès que possible après la collecte !

→ Distribution des sacs pour la collecte des déchets en janvier 2022

Parking de Carrefour market : mercredi 19 janvier, 9h-19h / Jeudi 20 janvier, 14h-19h

Parking de la halle du pont roulant : vendredi 21 janvier, 14h-19h

Parking du gymnase Guynemer : lundi 24 et mardi 25 janvier, 14h-19h / mercredi 26 janvier, 9h-19h

Colonnes à verre et containers pour textiles

Le verre ainsi que les textiles, linge et chaussures sont à déposer dans les colonnes et containers spécifiques installés sur la commune.

Les encombrants

La collecte des encombrants ne doit pas faire l'objet de dépôts sauvages sur les trottoirs de la commune. Déposez-les en déchetterie. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, certaines associations se déplacent directement chez les habitants : pensez au don ! La Métropole Rouen Normandie a également créé un service en ligne pour permettre aux habitants de faire enlever leurs encombrants gratuitement sur rendez-vous, dans la limite de 2m³. **Connectez-vous sur www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants ou contactez le 0 800 021 021**

La déchetterie, située impasse Barbet

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et samedi : 9h-12h / 14h-17h30. Jeudi : 9h-11h45. La déchetterie est fermée : le jeudi après-midi, le vendredi et le dimanche toute la journée

EN SAVOIR + Métropole Rouen Normandie - « Ma Métropole » 0 800 021 021

montri

Tous les services déchets de la Métropole réunis dans une application

Disponible sur les 71 communes de la Métropole Rouen Normandie

Consignes de tri

Carte des points de collecte

Calendrier de collecte

Demandes et signalements

Alertes et notifications

DISPONIBLE SUR

Google Play

l'App Store

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
☎ 02 32 82 34 80 / 📠 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

Horaires d'ouverture des services
du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30
Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Service urbanisme et réglementation
accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30, sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale
accueil du lundi au vendredi, sur rendez-vous
accueil téléphonique : 10h-12h / 14h-16h (accueil fermé le mercredi matin)

Police Municipale
sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Cuisine Centrale
avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre
16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

Maison de la Petite Enfance
2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

Médiathèque Anne Frank
2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22
www.mediatheque-anne-frank.fr

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Dans la période actuelle, les rendez-vous en Mairie avec Monsieur le Maire et les adjoints, sont remplacés, dès que c'est possible, par des rendez-vous téléphoniques. Se renseigner auprès du Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18 // elus@mairie-deville-les-rouen.fr**

Dominique Gambier • Maire, vous appelle le vendredi matin, si vous le souhaitez • **rendez-vous téléphonique le vendredi de 10h à 12h, ou rencontre physique si nécessaire, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors, vous appelle le mardi après-midi, si vous le souhaitez • **permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Si vous souhaitez entrer en **contact avec un adjoint**, n'hésitez pas à **appeler ou envoyer un mail au Cabinet du Maire** qui lui transmettra vos coordonnées.

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent, **sur rendez-vous**, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).
☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, **sur rendez-vous** (sauf juillet et août).
Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous** - ☎ 02 32 82 34 80

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire)
☎ 0 800 021 021

ADMR de la demi-lune
Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h - ☎ 02 32 93 90 90

AVEC (aide à domicile)
Permanence **le vendredi** de 13h30 à 16h30 - ☎ 09 70 19 29 93

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence **les trois derniers vendredis du mois** de 9h30 à 12h - ☎ 02 32 76 79 76

à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil de 9h à 12h, **sans rendez-vous les mercredis et sur rendez-vous les jeudis**. ☎ 02 32 82 50 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

Neige, verglas : qui fait quoi ?

Chaque année, la ville met en place son « plan hivernal » pour anticiper la neige et le verglas. *Quel est le rôle de chacun en cas d'intempéries ?* **Les agents municipaux** assurent le sablage des rues et l'accès aux écoles et bâtiments municipaux. En cas d'alerte météo France, une astreinte intervient selon la priorité : artères principales, secteurs pentus... **Les habitants** doivent déblayer la neige et déposer du sable en cas de verglas sur le trottoir longeant leur habitation : pour ne pas entraver les bouches d'égout, il est conseillé de pousser la neige le long des façades. Des bacs de déneigement remplis d'un mélange de sable et de sel sont à la disposition des habitants. Les voies départementales sont traitées par le **Département**, les transports en commun et la collecte des déchets relèvent quant à eux de la **Métropole Rouen Normandie**.

Les rendez-vous de janvier 2022

Les événements sont présentés sous réserve des conditions sanitaires.

lundi 3

INSCRIPTION à la galette offerte aux aînés par la commune
14h-16h30, Hôtel de Ville - C.C.A.S.

samedi 8

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Anciens combattants ACPG-CATM
10h, salle des associations
« les Rivières »

mardi 11

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Amicale des Anciens Travailleurs
14h30, salle municipale
« le Cailly »

mercredi 12

GALETTE de l'USEP
10h-12h, salle municipale
« le Cailly »

CÉRÉMONIE DE VOEUX
aux corps constitués, aux associations et aux habitants

ANNULÉE

vendredi 14

GALETTE DES ROIS
du Comité de Jumelage
20h, salle municipale
« le Cailly »

samedi 15

VOEUX ET GALETTE
cible dévilloise
14h30, salle des associations
« les Rivières »

dimanche 16

APRÈS-MIDI JEUX ET GALETTE ALDévilloise des Jeux
14h-18h, salle des associations « foyer des anciens »

mercredi 19 > mercredi 26
DISTRIBUTION des sacs de collecte des déchets

> **Parking de Carrefour market** 19 janvier / 9h-19h
20 janvier / 14h-19h
> **Parking de la halle du pont roulant**
21 janvier / 14h-19h
> **Parking du gymnase Guynemer**
24 et 25 janvier, 14h-19h
26 janvier, 9h-19h

jeudi 20 > 26 février

Recensement de la population

vendredi 21

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ALD randodévilloise
17h30, maison de l'animation

samedi 22

GALETTE DES ROIS offerte aux aînés par la commune
15h, centre culturel Voltaire

samedi 22

GRANDE COLLECTE
de couverture, duvets et couettes
1 personne pour les maraudes de la croix-rouge française auprès des sans-abris
14h-17h, place du marché (parking du gymnase Guynemer)

jeudi 27

CONSEIL MUNICIPAL
18h, Hôtel de Ville

samedi 29

SAINTE BARBE
des Sapeurs-Pompiers

lundi 31 janvier et mercredi 2, vendredi 4, lundi 7, mercredi 9 et vendredi 11 février

INSCRIPTION au spectacle de printemps offert aux aînés par la commune
14h-16h30, Hôtel de Ville - C.C.A.S.

samedi 22 janvier

Galette des aînés

En ce début d'année, les aînés sont invités à profiter d'un moment de convivialité en partageant la **galette des rois** autour d'un spectacle dansant. Rois et reines, rendez-vous le samedi 22 janvier à 15h au centre culturel Voltaire pour célébrer la première fête de l'année en profitant d'un chaleureux moment animé. Dernière date pour l'inscription le lundi 3 janvier. Conditions : être Dévillois et avoir plus de 60 ans.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - C.C.A.S. - 02 32 82 34 80

Mais au fait, d'où vient cette tradition de la galette des rois et de la fève ? Mettre une fève dans la galette remonterait à l'antiquité : les romains célébraient alors les Saturnales lors du solstice d'hiver (mi-décembre) en l'honneur du dieu Saturne. Tout le monde, quel que soit son rang, était invité à partager un grand festin. Au moment du gâteau, celui qui obtenait le haricot sec devenait le roi d'un jour ! Bien plus tard, au XIV^e siècle, l'Eglise française s'est emparée de cette tradition et l'a associée à l'Épiphanie. Aujourd'hui, cette fête est avant tout synonyme de retrouvailles et de partage. Au fil du temps, les fèves ont pris différentes formes, pour le plus grand plaisir des collectionneurs !

A noter

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés entre novembre 2005 et janvier 2006 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.
Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80

LE RAM DEVIENT LE RPE Changement de nom pour le Relais Assistant Maternel (RAM) qui devient le **Relais Petite Enfance (RPE)**. Les missions du relais se poursuivent notamment les ateliers proposés aux assistant(e)s maternel(le)s et les permanences pour informer les familles sur les divers modes de garde existants.

à la médiathèque Anne Frank

vendredi 7

CONCERT « S.A.D. : Seasonal Affective Disorder »
18h, médiathèque

samedi 8

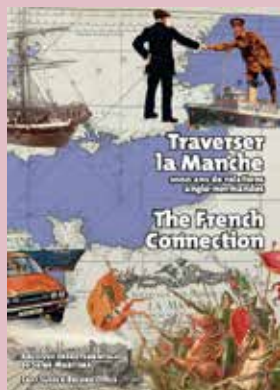
CLUB DE LECTURE
L'amitié dans la littérature
10h30, médiathèque

mardi 11 > samedi 29

EXPOSITION « Traverser la Manche : 1000 ans de relations anglo-normandes »

mercredi 12

ENGLISH TALES Petites histoires en anglais
15h, médiathèque



samedi 15
MARMOTHÈQUE
10h30, médiathèque

ATELIER Conversation anglaise sur le thème du voyage
15h, médiathèque

mercredi 19

RENCONTRE AUTOUR DES CONTES « ONCE UPON A TIME » Contes en anglais et français avec Jeane Herrington
15h, médiathèque

samedi 22

CONCERT «[In]time» par So Loops
15h/17h/19h, médiathèque

HISTOIRES À 3 VOIX
18h, médiathèque

mercredi 26

MILLE ET UN CONTES KITCH
11h, médiathèque

Exposition et animations gratuites sur inscription. Renseignements auprès de la médiathèque Anne Frank : ☎ 02 32 82 52 22 / www.mediatheque-anne-frank.fr



samedi 22 janvier

Nuit de la lecture à la médiathèque

Créés en 2017 par le ministère de la Culture, les Nuits de la lecture célèbrent chaque année le livre et le plaisir de lire. Cette édition s'inspire de la citation de Victor Hugo « **Aimons toujours ! Aimons encore !** » et nous rassemble autour du thème de l'amour.

A cette occasion, la médiathèque propose deux événements le samedi 22 janvier :
- **un concert** « [In]time par So Loops » de percussions à écouter au casque de Stéphane Norbert, qui murmure de la musique dans nos oreilles comme on dit des secrets. 3 sessions à 15h, 17h et 19h.

- **des histoires à trois voix** : pourquoi les histoires d'amour doivent-elles toutes se terminer par « ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants » ? Des contes chantés et théâtralisés par l'équipe de votre médiathèque qui bousculent les stéréotypes. *A partir de 6 ans, à 18h.* Rendez-vous sous les étoiles !

Sur inscription, présentation du pass sanitaire et port du masque obligatoires

au centre culturel Voltaire

Spectacles programmés par l'Expansion Artistique. Tarifs, conditions de réservation et mesures sanitaires : www.dullin-voltaire.fr

dimanche 9

SPECTACLE JEUNE PUBLIC
« Une forêt en bois... construire »
15h, centre culturel Voltaire

jeudi 13

SPECTACLE
« Sauvages »
20h, centre culturel Voltaire

mardi 18

SPECTACLE
« C'est toi qu'on adore + Pode ser »
20h, centre culturel Voltaire

LES INFOS À CONNAÎTRE !

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Lundi 17 janvier : les déposer la veille sur le trottoir ou les apporter à la déchetterie si vous avez manqué cette collecte. **Les sapins ne doivent pas mesurer plus de 2 mètres** et doivent être **sans décoration**. Les supports en bois (bûche) et les sacs à sapin sont acceptés.

DISTRIBUTION SACS DE DECHETS

Parking Carrefour Market - rue de la République (Mer. 19 - 9h à 19h, Jeu. 20 - 14h à 19h) / **Parking de la Halle du pont roulant** - rue Jean Richard (Ven. 21 - 14h à 19h) / **Parking du gymnase Guynemer** - route de Dieppe (lun. 24 et mar. 25 janvier - 14h à 19h, mer. 26 - 9h à 19h)



Meilleurs

vœux



**DOMINIQUE GAMBIER, MAIRE,
LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES MUNICIPAUX
VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.official